

# AVIS PUBLIC

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Je soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, donne avis que conformément aux dispositions du Code municipal le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019 seront déposés à la **séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel le lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 à 19 h 30 par voie de visioconférence.**

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel, le 19 mai 2020.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma  
Directeur général et secrétaire-trésorier